

NOUVEAUX AVANTAGES POUR NOS MEMBRES

En tant que membre de la FMEP, vous bénéficiez de nombreux avantages que nous étouffons constamment.

Vous trouverez toutes les informations y relatives sur notre site internet www.fmep.ch!

NOUS SOMMES LÀ POUR VOUS!

Treize associations sous un même toit!

APEVAL	SPCV	AVC	APC	SPVAL
AVECO	ALPES	AVPES	AVEP	AEPS
VLPO	VLWO	ASI		

- NOUVEAU **VOLVO** Nos membres bénéficient d'un rabais allant jusqu'à 35%.
- NOUVEAU **BMW ET MINI** Nos membres bénéficient d'un rabais de 13% et plus.
- NOUVEAU **BCV** Taux d'intérêts hypothécaires préférentiels et autres avantages.
- NOUVEAU **GENERALI** 15 à 25% de rabais sur les prestations d'assurance.
- NOUVEAU **BRIGERBAD** Bains thermaux + spa au prix des bains thermaux
- NOUVEAU **SAM'S GYM** Abonnement annuel à Fr. 399.- au lieu de Fr. 499.-
- NOUVEAU **OLYMPICA FITNESS ET WELLNESS** Fr. 690.- pour l'ABONNEMENT FITNESS ANNUEL au lieu de Fr. 850.-, ainsi que des rabais supplémentaires.
- NOUVEAU **ALETSCHARENA** Rabais de 20% sur la carte journalière, du 6 au 27 janvier 2018 et du 10 au 24 mars 2018.
- NOUVEAU **RESTAURANT LA TERRASSE** Nos membres bénéficient d'un rabais de 30% sur le menu du jour.
- NOUVEAU **GLAUSER&PARTNER** Nos membres bénéficient d'un rabais de 10% sur un conseil financier.
- NOUVEAU **TAMOIL** Rabais de 4 centimes par litre d'essence (SP95/98/D) sur tout le réseau Tamoil Suisse et de 3 cts/l de + sur certaines stations Valaisannes.

Vous bénéficiez d'autres rabais auprès de:

- **MERCEDES-BENZ ET SMART** Nos membres profitent d'un rabais allant jusqu'à 35,6%.
- **MAZDA** accorde une remise supplémentaire de 6% sur le prix net, en plus des primes clients en vigueur le jour de l'achat.
- **SALT** 50% sur l'abonnement Plus Basic pour les membres et leur famille.
- **MIGROL** Profitez d'un rabais de 4 centimes par litre d'essence et de 10% de remise dans tous les ateliers Migrol Auto Service du canton du Valais.
- **FITNESS LET'S GO** Grâce à notre partenariat avec la CSS Assurance, vous recevez un rabais de 20% à faire valoir dans tous les fitness Let's Go.
- **EUROPCAR** Profitez de rabais jusqu'à 60% auprès du numéro 1 de la location de véhicules en Suisse.
- **BANCASSURANCES** Bénéficiez d'un conseil financier gratuit et sans engagement. Plus de 3000 membres bénéficient déjà de ces rabais. Pourquoi pas vous?

En bénéficiant des avantages votre cotisation est largement rentabilisée!

Exemple:
Votre cotisation annuelle à la FMEP: 12 x Fr. 6.- = **Fr. 72.-**

En comparaison:
Abonnement SALT à Fr. 19.- au lieu de Fr. 39.- par mois
Avantage Fr. 20.- x 12 = **Fr. 240.-**

Rue Pré-Fleuri 9, CP 503, 1951 Sion
Tél. 027 323 40 43, Fax 027 323 40 50
info@fmep.ch
www.fmep.ch, www.zmlp.ch



• PROTECTION JURIDIQUE PROFESSIONNELLE

La FMEP vous soutient dans les moments difficiles. Près de 150 membres bénéficient chaque année de son service de protection juridique. (Couverture max. Fr. 100'000.-)

• FONDS DE SECOURS

La FMEP fournit une assistance aux personnes dans le besoin.

• ASSURANCE INDÉMNITÉS JOURNALIÈRES EN CAS DE MALADIE AUPRÈS DE LA CSS

Cette assurance perte de gain offre à tous les nouveaux collaborateurs et collaboratrices la possibilité de combler les différentes lacunes de couverture en cas d'incapacité de travail due à une maladie. **Rappel:** lors des quatre premières années de service, en cas de maladie, l'employeur verse le salaire durant 180 jours la première année de service puis, progressivement, jusqu'à un maximum de 405 jours dès la 4^e année de service.



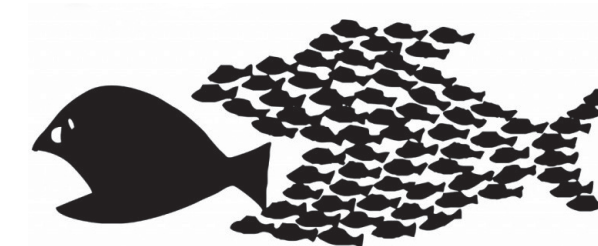
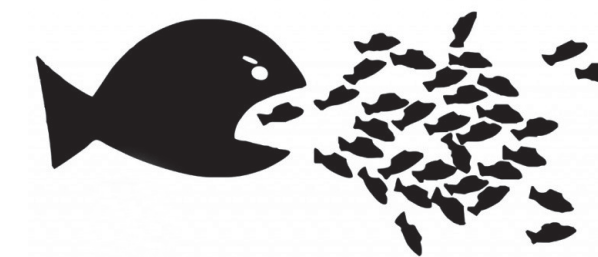
1 La lutte de la FMEP contre la suppression des jours chômés, couronnée de succès.

2 L'octroi d'un jour chômé supplémentaire a pu être négocié.

3 Le monde politique prend ses responsabilités en budgétisant un montant de 50 millions de francs pour les années à venir afin de garantir l'équilibre de votre caisse de prévoyance CPVAL.

4 Grâce aux nombreux avantages attractifs, votre cotisation est largement amortie.

Ensemble, nous sommes plus forts!



Sion, janvier 2018

Chers membres,

C'est avec plaisir que nous vous présentons les dossiers essentiels que nous avons traités en 2017.

Si vous souhaitez en savoir plus, vous trouverez des informations complètes sur notre site internet www.fmep.ch

QU'AVONS-NOUS ACCOMPLI POUR VOUS EN 2017?

Nous avons combattu avec succès la suppression des jours chômés accordés.

Grâce au lobbying efficace de la FMEP, la motion du député PLR Marcel Delasoie a été rejetée. Celle-ci exigeait la suppression des jours fériés supplémentaires usuels dans l'économie privée tels que Vendredi Saint, les lundis de Pâques et de Pentecôte, le 1^{er} août, le 26 décembre et les demi-journées des 24 et 31 décembre et du 1^{er} mai. La suppression de ces jours fériés accordés jusqu'ici équivaldrait à une baisse théorique des salaires d'environ 2,5% en moyenne.

La FMEP a négocié un jour chômé supplémentaire.

Lors des tractations portant sur le plan de travail 2018, la FMEP a pu négocier un jour chômé supplémentaire. Celui-ci sera réparti sur les 24 et 31 décembre 2018,

afin de pouvoir libérer les services cantonaux toute la journée. La FMEP a été le seul partenaire social à demander cela.

Pour les années à venir, 50 millions de francs ont été intégrés au budget cantonal afin de garantir l'équilibre de votre caisse de prévoyance.

Comme suggéré par la FMEP, le nouveau Conseil d'État souhaite renforcer son rôle d'employeur. Son objectif déclaré est d'être un employeur plus attractif et plus responsable. Le fait qu'il s'assume sur la question concernant la caisse de prévoyance CPVAL démontre qu'il prend ces objectifs au sérieux. Pour les années à venir, il a entre autres prévu au budget un montant annuel de 50 millions pour combler le déséquilibre financier de votre caisse de prévoyance. De plus, sur notre proposition, il a annoncé la mise en place d'une **délégation permanente du Conseil d'État** qui sera chargée de traiter spécifiquement les questions liées au personnel.

Nous veillons à ce que votre cotisation de membre vous offre de nombreux avantages.

Grâce aux avantages proposés, votre cotisation est largement compensée.

Un exemple de ce que nous avons obtenu pour vous en 2017:

Votre salaire annuel brut estimé: Fr. 80 000.-

	GAIN
1) Maintien des jours chômés supplémentaires (opposition à la motion Delasoie) Fr. 80 000x2.5%	Fr. 2000.- par année
2) Jour chômé supplémentaire	Fr. 320.- par année
Dans cet exemple, l'action de la FMEP a eu un effet positif sur votre revenu annuel brut d'environ	Fr. 2320.- par année

2 DE NOS DOSSIERS PRINCIPAUX

La FMEP s'engage pour une solution favorable dans votre caisse de prévoyance (CPVAL)

Il y a quelques temps, la FMEP a tiré la sonnette d'alarme concernant le déséquilibre du financement de la caisse de prévoyance des employés d'État et a rappelé à l'employeur sa responsabilité dans ce domaine. Le Conseil d'État a ensuite mandaté un groupe de travail pour analyser la situation et proposer des solutions pertinentes. En participant à ce groupe de travail, la FMEP veille à ce que la réorientation de la caisse de prévoyance ne conduise pas à la péjoration de la situation des employés d'État. La FMEP a d'ores et déjà pu obtenir du Conseil d'État qu'il confirme, par courrier du 24.08.2017 à tous les employés, que la **garantie du maintien des acquis (garantie statique) est absolue**, c'est à dire qu'elle n'est pas remise en question par l'employeur. Par ailleurs, le Conseil d'État s'est engagé à n'apporter aucune modification au taux de conversion avant le 01.01.2019 (année scolaire 18/19). De plus, la FMEP aura encore la possibilité d'être consultée avant que le Conseil d'État prenne ses décisions.

Pas d'autres programmes d'austérité

La crise financière alléguée par le monde politique n'a jamais existé. La situation est tout autre. Après les énormes excédents des comptes de l'État à hauteur de 120 millions en 2015 (y compris le fonds de compensation) et en 2016 d'autres 150 millions (y compris le fonds de compensation, la réserve pour projets du XXI^e siècle, les autres réserves et les amortissements), on peut s'attendre à ce que les comptes de 2017 présentent à nouveau un bénéfice confortable. De plus, un budget équilibré prévoyant un léger bénéfice et des investissements records a été accepté. C'est aussi pour ces raisons que le nouveau gouvernement a enterré le paquet de mesures d'économie ETS2 que le Grand Conseil lui avait renvoyé. **La FMEP se bat contre de nouveaux projet d'économie et exige que les mesures décrétées et introduites dans le cadre de ETS2 soient suspendues et corrigées.** En particulier dans le domaine de l'instruction publique, les mesures d'économie ETS2 de la compétence du Conseil d'État déjà introduites ont péjoré la qualité de l'école valaisanne.

suite www.fmep.ch